Message (optionnel): Bonjour,

Je ne suis pas en accord avec la proposition soumise pour les raisons suivantes:

- 1) Il est inutile d avoir un plan de lutte aux îlots de chaleur et restreindre davantage les espaces potentiellement verts
- 2) La construction d'édifices plus hauts que les édifices actuels limitera davantage l'intérêt de l'accès à un parc coincé entre les immeubles à vocation résidentielle et ceux à vocation commerciale
- 3) la nature des commerces présents pourrait être peu compatible avec le caractère plus familial du quartier

Bref, non à la construction en hauteur et oui à l'agrandissement du parc

Marie Larue